



Les informations paraissant dans la rubrique « Association du personnel » sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

DERNIERES NOUVELLES

Les PENSIONS, SALAIRES et INDICE 1985 !

Trois préoccupations majeures pour le personnel de l'Organisation, ont été examinées ; les deux premières par le Comité Consultatif sur les conditions d'emploi le 29.10.1984, la troisième par le Comité des Finances le 30.10.1984 et par le Conseil de l'Organisation spécialement convoqué à cet effet le 31.10.1984.

PENSIONS

Le CCEC est arrivé à la conclusion suivante :

‘Sous réserve que soit présenté un plan à long terme satisfaisant concernant le budget du Personnel, avec les coûts correspondants, on pourrait adopter la proposition de mettre en oeuvre la quatrième étape’. (CERN/CCEC/10)

Néanmoins,

‘... certaines Délégations ont exprimé l’avis que l’introduction de la quatrième étape pourrait encore être différée jusqu’à ce que la situation financière de la Caisse soit clarifiée’. (CERN/CCEC/10)

Enfin des Délégations

‘... ne sont pas prêtes à accepter une quatrième étape, soit ne veulent pas de contribution de l’Organisation pour des rachats’. (CERN/CCEC/10) - (CERN/C/WG/P/8.3 - Annexe VI)

Le Comité des Finances après examen des conclusions du CCEC recommande au Conseil :

- a. d’accepter la quatrième étape destinée à améliorer les pensions, cette décision étant subordonnée à la présentation et à l’acceptation d’un plan à long terme de budget du personnel comprenant les coûts correspondants pour l’ensemble du régime des pensions ;
- b. la présentation par la Direction, au printemps 1985, dudit plan à long terme, lequel sera formulé dans un cadre budgétaire global pour le CERN au prix 1984 ; le coût du régime des pensions devra être établi avec une projection pour 15 années ;
- c. de différer toute décision concernant les versements complémentaires liés à la quatrième étape jusqu’à la présentation du plan à long terme mentionné ci-dessus.

Le Conseil du CERN, dans sa réunion du 31 octobre 1984, a adopté cette recommandation.

La 4ème étape est acquise dans son principe mais sous réserve de la présentation par notre Direction d’un plan de financement acceptable en février 1985.

ASSOCIATION DU PERSONNEL

No. 46/12.11.1984

LATE NEWS

PENSIONS, SALARIES and INDICE 1985

Three major worries of the Personnel have been examined lately ; the first two by CCEC on 29 October, the third by the Finance Committee on 30 October and by the Council specially convened for this affair on 31 October.

PENSIONS

CCEC arrived at the following conclusions :

“Subject to the presentation of a satisfactory long-term plan the personnel budget, incorporating the relevant costs, to adopt the proposal to implement the fourth step”. (CERN/CCEC/10)

Nevertheless,

“ some Delegations expressed the view that the introduction of the fourth step could still be postponed until the financial situation of the fund has been clarified”. (CERN/CCEC/10)

Also, some Delegations

“opposed the Organization paying any part of the cost of validating previous service for the fourth step ; their view being that the full cost of any validation must fall on the Staff and beneficiaries”. (CERN/CCEC/10, CERN/C/WG/P/8.3 - Annexe VI)

Finance Committee after examining the conclusions of CCEC recommends to Council :

- a. to adopt the proposal of the Tripartite Working Group concerning a fourth step for improving the pensions it being understood that the implementation of this decision is subject to the presentation and acceptance of a long-term plan of the personnel budget incorporating the relevant costs for the total pension scheme ;
- b. to request the Management to submit in spring 1985 the above mentioned long-term plan, which should be expressed within a global budget frame for CERN in 1984 prices and the cost of the Pension Scheme should be projected for 15 years ;
- c. to postpone any decision on backpayments related to the fourth step until the above mentioned long-term plan has been presented.

Council at its 31 October meeting accepted the latter recommendation.

Thus the fourth step is won in principle, but on the condition of the presentation in Spring 1985 by the Director General of an acceptable financial plan.

SALAIRES

Le niveau de nos salaires fait l'objet d'une nouvelle révision quinquennale après RESCO. Le document conjoint Administration / Association (voir PROTON Mai 1984) démontre que nos salaires sont inférieurs à ceux des Organisations de référence.

Le rapport du sous-groupe de vérification du CCEC confirme :

- d'une part que la méthode utilisée pour les comparaisons avec d'autres organisations internationales est appropriée,
- et d'autre part que les bases de calcul sont fondamentalement correctes.

Cependant, certaines Délégations demandent des éclaircissements sur :

- une vérification des équivalences de grades entre les différentes organisations ;
- une reactualisation de l'enquête menée en 1981, basée sur les meilleurs employeurs locaux pour les grades 2 à 7 ;
- une étude plus précise sur les parités économiques servant à définir les relations des coûts de la vie dans différents pays européens.

Les prochaines discussions sur cette révision quinquennale de nos salaires au CCEC auront lieu en février 1985.

INDICE

Le CCEC, lors de la réunion du 29 octobre devait faire une recommandation sur l'ajustement de nos salaires pour 1985, laquelle sera présentée au Comité des Finances et au Conseil en décembre.

Le texte adopté stipule que, pour les salaires de base de 1985, la moyenne pondérée est de 4,39%, soit une augmentation globale du budget du personnel de 4,31%.

Le Comité confirme que le but de l'ajustement annuel est le maintien de la relation entre l'échelle des salaires CERN et les salaires de référence. Techniquement, le calcul de l'indice a été correctement fait.

Le CCEC décide de recommander au Conseil du CERN et au Comité des Finances, d'ajuster les salaires selon cette méthode. Lesdits Comité et Conseil décideront des possibilités d'appliquer le plein indice, en tenant compte des aspects politiques de la question et à la lumière de la situation de l'ensemble du budget du CERN.

La décision concernant notre indexation sera prise les 11 et 12 décembre par le Comité des Finances et le Conseil du CERN. L'Association du Personnel abordera tout particulièrement ce sujet dans les prochains jours.

En conséquence, la situation requiert toute notre attention et notre vigilance.

SALARIES

The level of our salaries will be the subject of the fiveyearly review following the RESCO exercise. The joint Management / Association document, CERN/CCEC/4, shows that our salaries are inferior to those in the reference organizations.

The report of the CCEC verification sub-group confirms :

- that the method used for comparison with other international organizations is appropriate,
- and that the basis of the calculations is fundamentally correct.

However, certain delegations demand clarifications such as :

- a verification of the grade equivalents in the different organizations ;
- an updating of the enquiry carried out in 1981 for grades 2 to 7, based on the best local employers.

The next CCEC discussion of our salaries will take place in February 1985.

INDEX

The CCEC, at its 29 October meeting, had to make a recommendation on the adjustment of our salaries for 1985 ; the latter for presentation to the December sessions of the Finance Committee and Council. The text adopted stipulates that the weighted mean index is 4,39%, resulting in a 4,31% increase in the overall personnel budget. The Committee confirmed that the purpose of the annual adjustment is to maintain the relation between CERN salaries and those of the reference organizations and that the index calculation was technically correct.

CCEC recommends to Council and the Finance Committee to adjust the salaries according to the agreed method. They must now decide to apply the index taking account of the political aspects and in the light of the overall CERN budget.

The decision concerning our indexation will be taken on 11 and 12 December by the Finance Committee and Council respectively.

The situation concerning the items above demands our utmost attention and vigilance.

EXECUTIVE COMMITTEE
COMITE EXECUTIF
6.11.1984